

TOURBIERE DE KEROGAN ET STANG ZU (Identifiant national : 530009892)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 05280001)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DURFORT JOSE, . - 530009892, TOURBIERE DE KEROGAN ET STANG ZU. - INPN, SPN-MNHN Paris, 12P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/530009892.pdf>

Région en charge de la zone : Bretagne

Rédacteur(s) : DURFORT JOSE

Centroïde calculé : 120295°-2349506°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 08/02/2007

Date actuelle d'avis CSRPN : 08/02/2007

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 02/06/2015

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	6
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	6
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	7
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	7
6. HABITATS	8
7. ESPECES	9
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	12
9. SOURCES	12

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Finistère
- Commune : Quimper (INSEE : 29232)

1.2 Superficie

1,47 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 2

Maximale (mètre): 20

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

L'ancienne ZNIEFF "Tourbière de la Fontaine de Keribin" ne faisait référence qu'au site de Stang Zu.

Tourbière de Stang Zu :

En contrebas du chemin côtier longeant la Baie de Kerogan et menant à Stang Zu, une petite zone tourbeuse acide est réduite à un étroit cordon dominé par la molinie. Elle est encadrée sur l'amont par une lande méso-hygrophile à bruyères et ajoncs, et sur l'aval par une formation halophile dominée par le jonc marin elle-même au contact avec une végétation de prés-salés de bas niveau. Une phragmitaie se développe sur de la vase dans l'angle Nord du site, et un rideau de saules et d'aulnes sur une magnocariçaie fragmentaire dans l'angle Sud. Le site retenu en ZNIEFF est d'environ 65 ares.

Bien que faiblement diversifiée, la moliniaie tourbeuse conserve ponctuellement des sphaignes et porte le rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia*) protégé (vu en 1993), ainsi que la grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*), toutefois ces plantes ne pourront se maintenir que si un étrépage ou un arrachage localisé de touradons de molinie est réalisé pour conforter les micro-zones de tourbe nue. Cette tourbière est surtout originale par sa très faible altitude, et sa position le long du littoral au contact étroit des communautés végétales halophiles estuariennes. A long terme toutefois le rehaussement probable du niveau des plus hautes eaux devrait avantager ces dernières au détriment de cette tourbière acide relictuelle.

La zone d'alimentation hydrique de la tourbière devrait être préservée au maximum lors des aménagements de la ZAC de Kernoter, la présence d'une zone boisée classée proche est favorable de ce point de vue. Ce site est inclus dans un périmètre de préemption du Département du Finistère.

Tourbière de Kerogan :

Cette petite tourbière a été en partie détruite par la construction d'un parking. La surface réellement occupée par les groupements tourbeux à sphaignes est aujourd'hui très réduite mais a cependant belle allure. Plusieurs espèces de sphaignes constituent des coussinets colorés aux endroits les plus humides et portent en abondance le rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) protégé. L'urbanisation rapide de ce secteur a failli porter un coup fatal à cette tourbière dont la découverte, avec les droséras protégés qu'elle porte, a eu un retentissement médiatique assez fort sur Quimper. L'enjeu à relever consistait bien à tenter de sauvegarder cette petite tourbière en modifiant le plan d'aménagement de la zone pour maintenir ou recréer les conditions nécessaires à sa "survie". "L'affaire du *Drosera* de Quimper" avait posé le problème de la reconnaissance patrimoniale des biotopes remarquables afin qu'ils ne soient pas détruits lors d'aménagements qui les ignorent.

La tourbière de Kerogan a fait l'objet d'un programme de restauration et de mise en valeur dans le cadre d'un Contrat-Nature entre 1996 et 1998. Divers travaux se sont déroulés : la protection de son aire d'alimentation en eau, la construction d'un talus étanche pour éviter la poursuite du drainage de la zone, des décapages de la végétation avec suivi floristique de Bretagne Vivante, et une analyse palynologique de la tourbière. Pour mieux faire connaître ce milieu et sensibiliser le public à sa protection

un sentier d'interprétation (ponton bois sur pilotis) permet de visiter la tourbière sans dégradations : plusieurs bornes thématiques présentées par "Gaspard le Léopard vivipare" sont implantées le long du parcours, malheureusement régulièrement détruites. Des visites sont organisées également par Bretagne Vivante.

Mais un nouvel aménagement va remplacer la patinoire et son parking, et l'étanchéité du talus bordant le fossé drainant n'apparaît pas totale. Les terrains bordant la tourbière au Sud vont être aussi urbanisés et cette tourbière va être bientôt complètement isolée dans le tissu urbain de la ZAC de Kernoter, sans plus de continuité naturelle nécessaire à la petite faune.

Autres espèces présentes sur le site:

AGROSTIS CANINA

AGROSTIS CAPILLARIS

AGROSTIS CURTISII

ANAGALLIS TENELLA

ALNUS GLUTINOSA

ASTER TRIPOLIUM

ATRIPLEX HASTATA

BETA MARITIMA

BETULA PUBESCENS

CALLUNA VULGARIS

CALYSTEGIA SEPIUM

CAREX BINERVIS

CAREX DEMISSA

CAREX ECHINATA

CAREX OTRUBAE

CAREX PANICULATA

CAREX PILULIFERA

CAREX PSEUDO-CYPERUS

CASTANEA SATIVA

CERASTIUM FONTANUM TRIVIALE

CIRSIUM PALUSTRE

DANTHONIA DECUMBENS

DIGITALIS PURPUREA

ELEOCHARIS MULTICAULIS

ELEOCHARIS PALUSTRIS

EPILOBIUM TETRAGONUM

ERICA CILIARIS

ERICA TETRALIX

ERIOPHORUM ANGUSTIFOLIUM

EUPATORIUM CANNABINUM

FESTUCA ARUNDINACEA

FESTUCA RUBRA

FILAGINELLA ULIGINOSA

GALIUM PALUSTRE

GLECHOMA HEDERACEA

HOLCUS LANATUS

HYPERICUM ELODES

ILEX AQUIFOLIUM

IRIS PSEUDACORUS

JUNCUS ACUTIFLORUS

JUNCUS BUFONIUS

JUNCUS BULBOSUS

JUNCUS CONGLOMERATUS

JUNCUS EFFUSUS

JUNCUS GERARDII

JUNCUS MARITIMUS

LONICERA PERICLYMENUM

LOTUS ULIGINOSUS

LYCHNIS FLOS-CUCULI

LYTHRUM SALICARIA

MATRICARIA SUAVEOLENS

MOLINIA CAERULEA

PEUCEDANUM LANCIFOLIUM

PHALARIS ARUNDINACEA

PHRAGMITES AUSTRALIS

PLANTAGO MARITIMA

POTAMOGETON POLYGONIFOLIUS

POTENTILLA ERECTA

PRUNUS SPINOSA

QUERCUS ROBUR

RANUNCULUS FLAMMULA

RANUNCULUS REPENS

RUBUS FRUTICOSUS

SALIX ATROCINEREA

SCIRPUS SETACEUS

SCORZONERA HUMILIS

SCUTELLARIA MINOR

SENECIO JACOBAEA

SENECIO SYLVATICUS

SONCHUS ASPER

SPERGULARIA MEDIA

STELLARIA ALSINE

TEUCRIUM SCORODONIA

ULEX EUROPAEUS

ULEX GALLII

ATHYRIUM FILIX-FEMINA

BLECHNUM SPICANT

DRYOPTERIS DILATATA

PTERIDIUM AQUILINUM

AULACOMNIUM PALUSTRE

HYPNUM JUTLANDICUM

SPHAGNUM DENTICULATUM

SPHAGNUM FALLAX

SPHAGNUM PALUSTRE

SPHAGNUM RUBELLUM

SPHAGNUM SUBNITENS

AESHNA MIXTA

ORTHETRUM COERULESCENS

LACERTA VIRIDIS

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Zone de préemption du département
- Zone naturelle et forestière de document d'urbanisme

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Tourisme et loisirs
- Urbanisation discontinue, agglomération

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Baie, golfe, rade, crique, bras de mer, détroit
- Source, résurgence
- Talweg
- Versant de faible pente

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Ecologique - Faunistique - Reptiles - Autre Faune (préciser) - Floristique - Ptéridophytes - Phanérogames 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales 	<ul style="list-style-type: none"> - Pédagogique ou autre (préciser)

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Compte tenu de leur proximité géographique et de leurs tailles réduites, les 2 zones tourbeuses de Kerogan et de Stang Zu, bien qu'indépendantes l'une de l'autre, sont traitées dans cette même ZNIEFF.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Zones industrielles ou commerciales	Intérieur	Indéterminé	Réel
Dépôts de matériaux, décharges	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Modification du fonctionnement hydraulique	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Submersions	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Lichens - Mammifères - Oiseaux - Poissons - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Autre Faunes - Bryophytes - Phanérogames - Ptéridophytes - Reptiles 		

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	31.1 <i>Landes humides</i>			12	
	22.3 <i>Communautés amphibies</i>				
	31.2 <i>Landes sèches</i>			7	
	37.3 <i>Prairies humides oligotrophes</i>			9	
	51.1 <i>Tourbières hautes à peu près naturelles</i>			10	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	53.2 <i>Communautés à grandes Laïches</i>			1	
	83.31 <i>Plantations de conifères</i>			5	
	15.3 <i>Prés salés atlantiques</i>			15	
	31.8 <i>Fourrés</i>			2	
	44.9 <i>Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais</i>			20	
	53.1 <i>Roselières</i>			3	
	41.5 <i>Chênaies acidiphiles</i>			15	

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86.1 <i>Villes</i>				
	15.1 <i>Gazons pionniers salés</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mollusques	64262	<i>Elona quimperiana</i> (Férussac, 1821)	<i>Escargot de Quimper</i>	Reproduction certaine ou probable					
Phanérogames	95438	<i>Drosera intermedia</i> Hayne, 1798	<i>Rossolis intermédiaire, Droséra intermédiaire</i>	Reproduction certaine ou probable					
	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	<i>Rossolis à feuilles rondes, Droséra à feuilles rondes</i>	Reproduction certaine ou probable					
	109372	<i>Narthecium ossifragum</i> (L.) Huds., 1762	<i>Narthèce ossifrage, Narthécie des marais, Ossifrage, Brise-os</i>	Reproduction certaine ou probable					
	113626	<i>Pinguicula lusitanica</i> L., 1753	<i>Grassette du Portugal</i>	Reproduction certaine ou probable					
Ptéridophytes	111815	<i>Osmunda regalis</i> L., 1753	<i>Osmonde royale, Fougère fleurie, Fougère royale, Fougère aquatique</i>	Reproduction certaine ou probable					
Reptiles	77692	<i>Lacerta vivipara</i> Jacquin, 1787	<i>Lézard vivipare (Le)</i>	Reproduction indéterminée					

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Bryophytes	6799	<i>Sphagnum crassicaudum</i> Warnst.		Reproduction certaine ou probable					
	6770	<i>Sphagnum cymbifolium</i> (Ehrh.) Hedw.		Reproduction certaine ou probable					
	6742	<i>Sphagnum inundatum</i> Russow		Reproduction certaine ou probable					
	6792	<i>Sphagnum plumulosum</i> Röhl		Reproduction certaine ou probable					
	6784	<i>Sphagnum rubellum</i> Wilson		Reproduction certaine ou probable					
Phanérogames	82346	<i>Anagallis tenella</i> (L.) L., 1771	<i>Lysimaque délicate</i> , <i>Mouron délicat</i>	Reproduction certaine ou probable					
	95313	<i>Draba fladnizensis</i> Wulfen, 1779	<i>Drave de Fladniz</i> , <i>Drave de Walhenberg</i>	Reproduction certaine ou probable					
	96844	<i>Eriophorum angustifolium</i> Honck., 1782	<i>Linaigrette à feuilles étroites</i> , <i>Linaigrette à épis nombreux</i>	Reproduction certaine ou probable					
	160993	<i>Hypericum helodes</i> L.	<i>Millepertuis des marais</i>	Reproduction certaine ou probable					
	104345	<i>Juncus supinus</i> Moench, 1777	<i>Jonc bulbeux</i> , <i>Jonc couché</i>	Reproduction certaine ou probable					
	115301	<i>Potamogeton polygonifolius</i> Pourr., 1788	<i>Potamot à feuilles de renouée</i>	Reproduction certaine ou probable					

7.3 Autres espèces à enjeu

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Angiospermes	95438	<i>Drosera intermedia</i> Hayne, 1798	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
Mousses	6742	<i>Sphagnum inundatum</i> Russow	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	6784	<i>Sphagnum rubellum</i> Wilson	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
Ptéridophytes	111815	<i>Osmunda regalis</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	DIREN Bretagne.	1984	ZNIEFF, type I, 1ère génération n° 05280001, Tourbière de la Fontaine de Keribin, DIREN Bretagne.
	DURFORT J.	1994	Inventaire des tourbières du Finistère. Fichier Fédération centre Bretagne Environnement
	DURFORT J.	2003	réactualisation de l'inventaire des tourbières du Finistère, FCBE / département du Finistère.
	Ouest Aménagement	1993	Tourbières de Kerogan et de Stang Zu - expertise hydroécologique, Préfecture de Quimper - commune de Quimper (relevés O-A et liste des espèces végétales - SEPNE).
	TOUFFET J.		Les sphaignes du Massif armoricain - thèse d'état. Faculté des sciences de Rennes
	TOUFFET J.		Les tourbières de Bretagne - Laboratoire d'Ecologie végétale. Université de Rennes I (tourbière n° 22-22)
	TREBERN B. et coll.	1998	répartition des plantes protégées dans la région de Quimper - fichier communal de Quimper, SILVALODET (site de Stang Zu).
	Ville de Quimper	1993	Direction du Développement Urbain, 1993, zone de Kerogan-Kernoter, rapport de présentation.

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	DURFORT José		
	MAGNANON Sylvie & RAGOT Rémy		
	TREBERN Bernard, BARGAIN Bruno, BLOND Cyrille & STEPHAN Agnès		